



Stage « droits syndicaux »

**Mardi 22 novembre 2016
9h – 17h**

**Collège Boris Vian
260 Rue Pierre Legrand
59000 Lille Fives**



Comment créer et faire vivre une section syndicale Snes (S1) au sein de l'établissement ? Comment intervenir efficacement en tant que délégué syndical dans son établissement, auprès de la direction, auprès des collègues, auprès des parents, des représentants des collectivités territoriales ? Et dans les instances ? Quels sont les enjeux d'une action syndicale efficace en CA ? Comment associer les collègues pour faire valoir notre point de vue dans cette instance ?

Autant de questions auxquelles les militants SNES-FSU répondront pour approfondir ensemble notre maîtrise de l'action syndicale sur notre lieu de travail.

Si vous travaillez le jour du stage, l'autorisation d'absence est de droit ; vous devez déposer une demande de congé pour formation syndicale par voie hiérarchique au rectorat un mois avant la date du stage (soit avant le samedi 22 octobre)

[modèle de demande d'autorisation d'absence pour stage syndical](#)

Pour des questions d'organisation, merci également de vous inscrire auprès du S3 :

Inscription :



[formulaire d'inscription en ligne](#)
www.lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux



03 20 06 77 41



s3lil@snes.edu